

<b>SEANCE DU VENDREDI 18 MAI 2017</b>
---------------------------------------

L'an deux mil dix-sept le dix huit mai, les membres du Conseil Municipal de la commune de Courcelles-Sapicourt se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick DAHLEM, maire.

**Présents** : Jean MICHEL, Grégoire MAZZINI, Maurice ENGELMANN, Thierry PROLA, Xavier CULEUX, Jacky LESUEUR, Michel BACARISSE.

**Absent excusé** : Philippe LEVEAUX qui a donné pouvoir à Grégoire MAZZINI, Pierre CARRE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM et Gérard MABILE qui donne pouvoir à Jacky LESUEUR.

**Secrétaire de séance** : Jacky LESUEUR.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal est lu, puis adopté à l'unanimité.

**Tableaux des élections législatives des 11 et 18 juin 2017.**

**ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 JUIN 2017**

8 H - 10 H 30	LESUEUR J - DAHLEM P - LEVEAUX P
10 H 30 - 13 H	MAZZINI G - MABILE G - Yvette ROBERT
13 H - 15 H 30	DAHLEM P - ENGELMANN M - DESFOSSE G
15 H 30 – 18 H	MICHEL J - BACARISSE M - PROLA T

**ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 JUIN 2017**

8 H - 10 H 30	BACARISSE M - ENGELMANN M - DAHLEM P
10 H 30 - 13 H	PROLA T - MAZZINI G - MABILE G
13 H - 15 H 30	DAHLEM P - MICHEL J - CULEUX X
15 H 30 - 18 H	CULEUX X - LESUEUR J - MICHEL J

**Visite NATURA 2000.**

Le maire informe le conseil municipal qu'une visite du site Natura 2000 est prévue le 12, 13, 15 ou 16 juin prochain selon les vœux du conseil. La date retenue est le jeudi 15 juin 2017 à 18 h 30.

**Installation de la sonnerie des cloches sur l'église.**

L'entreprise procédera à l'installation de l'horloge et du mécanisme de sonnerie de la cloche de l'église le lundi 22 mai 2017.

**Terrain multisports.**

Monsieur le maire informe le conseil qu'un devis sera prochainement demandé à un géomètre afin de déterminer le parcellaire donné par Monsieur Pierre LHOTTE afin de réaliser ce terrain.

**Illuminations de fin d'année.**

Les prises ont été installées sur les poteaux d'éclairage public. La commune est en attente d'un deuxième devis pour les illuminations.

### **A.S.A/AF...**

Monsieur le maire informe le conseil, que suite à l'enquête réalisée auprès des propriétaires 63 % des réponses étaient négatives, d'où l'abandon du projet. Pour Xavier CULEUX, par exemple, il serait plus souhaitable de créer une association foncière. Monsieur le maire rappelle que l'objectif premier pour la commune est l'entretien des chemins, même si l'aspect environnement est important. Il précise également que les contraintes qui pèsent sur les AF sont sensiblement les mêmes que pour les ASA (Etablissement d'un schéma environnemental et Etude parcellaire), et que la principale différence est à l'avantage de l'ASA qui est gérée par les propriétaires, qui restent donc maîtres des montants investis. La commission des chemins peut se réunir pour ce projet (association foncière), avec la participation de Xavier CARPENTIER de la chambre d'agriculture. Xavier CULEUX fait savoir qu'il veut bien faire partie de cette commission. Grégoire MAZZINI précise qu'à son sens l'entretien des chemins des vignes doit être réalisé par ceux qui les vigneron, dont les matériels abîment ces chemins plus que les promeneurs !

Monsieur le maire demande ensuite au conseil de se prononcer sur la réalisation de l'étude hydraulique, sans engagement de poursuivre de la part des propriétaires. Il rappelle que la commune prendrait en charge l'étude et qu'elle peut en principe obtenir une subvention d'environ 80 % par l'agence de l'eau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A 9 voix pour et deux voix contre,

DECIDE de réaliser l'étude hydraulique sans engagement de poursuite de la part des propriétaires, à condition qu'elle soit subventionnée à 80%,

DECIDE de déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.

### **PROJET DE FUSION DES VILLAGES DE BRANSCOURT ET COURCELLES SAPICOURT.**

Les membres du conseil municipal dans leur majorité ne voient pas l'objectif de cette fusion. Quelles en sont les motivations ? Ne peut-on pas réaliser de travaux en commun sans pour autant être fusionné ?

Monsieur le Maire précise qu'actuellement nous avons le même employé communal pour l'entretien des espaces verts, nous prêtons du matériel à la commune de Branscourt, le déneigement se fait en commun avec la saleuse de Courcelles-Sapicourt et la brosse à neige de Branscourt, le terrain où sera installé le multisport va être donné par Pierre LHOTTE (terrain personnel) et le multisport lui-même sera payé par la commune de Courcelles-Sapicourt.

Pour Monsieur le maire, des travaux plus importants seraient plus facile à réaliser par une commune plus grosse, disposant donc de plus de ressources. De même les mises en communs seraient naturellement plus faciles. Quelques économies pourraient être également réalisées, même si elle ne sont pas décisives au niveau de la décision. Il précise également qu'à son sens les fusions de communes seront certainement envisagées à moyen terme par l'état (Elles étaient pour l'instant aidées financièrement), et qu'il vaut certainement mieux choisir avec qui fusionner, que de se voir imposer une fusion non souhaitée. Il rappelle qu'avant 1891 Courcelles et Sapicourt était deux villages indépendants, et qu'il faut savoir évoluer. En voiture, il ne faut que quelques minutes pour se rendre à Branscourt. Il n'est plus justifié à notre époque d'avoir 36 000 communes en France.

Le conseil reste sur sa position, mais n'est pas contre une réunion avec le conseil municipal de Branscourt afin de faire connaissance, et d'envisager dans un premier temps de multiplier les collaborations, comme au niveau des fêtes et cérémonies par exemple, comme cela c'est passé dernièrement avec le théâtre (Week-end de commémoration 14/18 en juin 2016. Cours dans les 3 villages). Le point de départ de cette réunion consisterait donc à faire un bilan des actions déjà réalisées en commun. Puis d'établir une liste des projets, travaux, manifestations, mises en commun complémentaires possibles.

Monsieur le maire propose une date de réunion au samedi 14 octobre prochain.